

Mise en oeuvre de la scenographie d'ostreapolis

Pays d'Auray

Fonds sollicités :

Region / Europe - FEAMP - DLAL

Axes :

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

Fiche Action :

Europe : Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire

Fonctionnement / Investissement :

Investissement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

N° SIRET : 24560036600075

Forme juridique : EPCI

Nombre d'habitants : 170000

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 400.00

Montant du budget Annuel en k€ : 230000.00

Representant de la structure demandeuse : ROBO David, Président

Representant technique du projet : Hascoet Muriel, Directrice Patrimoine et Tourisme, m.hascoet@gmvagglo.bzh

Adresse postale : PIBS 2 - 30 rue Alfred Kastler - CS 70206 56008 VANNES Cedex

Adresse électronique :

Tel : 02 97 68 14 24

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

En 2015, la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuy a répondu à un appel à projets de la Région Bretagne sur le tourisme des 4 saisons, pour le financement d'une étude d'opportunité sur le développement de l'offre touristique, basée sur les atouts de la Presqu'île de Rhuy tout au long de l'année : les savoir-faire en productions marines et particulièrement ostréicoles.

Cette étude, réalisée d'août à décembre 2015, a permis de définir un programme d'actions opérationnel :

- Action 1 : Entamer la démarche de labellisation « site remarquable du goût »
- Action 2 : Recenser et qualifier l'offre liée à l'ostréiculture
- Action 3 : Organiser un Eductour sur un territoire ostréicole ayant développé une expérience touristique
- Action 6 : Elaborer un plan de formation sur l'accueil touristique pour les ostréiculteurs
- Action 5 : Armer le bac passeur « Le Pen à Pen » pour des visites ostréicoles sur l'eau
- Action 5 : Créer la marque « Huître de la presqu'île de Rhuys »
- Action 6 : Etre présent au niveau du PNR dans le cadre de la marque du Parc
- Action 7 : Elaborer un plan de communication pluriannuel
- Action 8 : Concevoir des supports dédiés (pour les restaurateurs et le grand public)
- Action 9 : Elaborer un partenariat avec l'Aquarium de Vannes
- Action 10 : Créer un évènementiel
- Action 11 : Aménager le site de Pencadénic
- Action 12 : Mettre en place des panneaux d'interprétation
- Action 13 : Mettre en place une exposition photos sur les chantiers ostréicoles
- Action 14 : Améliorer visuellement les chantiers
- Action 15 : Créer une maison de l'huître - lancement d'une étude de faisabilité

L'étude de faisabilité pour la construction d'une Maison de l'Huître a été réalisée de février à septembre 2016. Les conclusions étaient favorables à la réalisation de cet équipement sur la commune du Tour du Parc, en presqu'île de Rhuys, tant sur le plan économique que touristique. Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys a validé le projet le 5 octobre 2016, et décidé de lancer une étude de programmation afin de définir le lieu d'implantation de l'équipement, le programme architectural détaillé, la scénographie, et les estimations financières en fonctionnement et en investissement.

Au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys a fusionné avec Vannes agglomération et la Communauté de Communes du Loc'h, en donnant naissance à Golfe du Morbihan Vannes agglomération. Une étude de programmation a permis de redimensionner le projet à l'échelle du Golfe du Morbihan, voire à l'échelle de la destination Bretagne Sud-Golfe du Morbihan. Elle a également permis de préciser le projet : un centre d'interprétation et de ressources autour de l'ostréiculture, et plus largement des produits de la mer et de leur environnement. Le nom donné à cet équipement est OSTREAPOLIS. Le projet a été validé et un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2018 : le groupement de maîtrise d'œuvre ATELIER PHILIPPE MADEC a été retenu dont l'équipe est composée notamment d'une scénographe (Arc-en-Scène) et d'un muséographe (Ubiscène).

L'avant projet a été validé en conseil communautaire du 13 février 2020.

De fin 2019 à fin 2020, l'équipe de scénographe et muséographe a travaillé à l'élaboration du contenu scientifique et culturel du futur centre d'interprétation, en s'appuyant sur un comité scientifique, composé d'acteurs du territoire en lien avec l'ostréiculture et la mer. L'objet du comité scientifique est d'accompagner l'équipe de maîtrise d'œuvre afin de traduire ce contenu scientifique et culturel en outils de médiation sourcés, pertinents et adaptés à tous les publics.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

OSTREAPOLIS est :

- un outil de valorisation de l'ostréiculture dans le cadre d'une demande touristique croissante.
- un équipement structurant visant à compléter l'offre de visite et à développer la fréquentation touristique dans le Golfe du Morbihan en dehors de la période estivale.
- un outil de découverte et de compréhension des métiers et savoir-faire, ainsi que des paysages et des écosystèmes.

- un lieu de dialogue entre ostréiculteurs et collectivités sur les différentes problématiques (qualité de l'eau, foncier...).
- un centre de ressources permettant l'expérimentation et l'innovation sur des domaines de recherches (bien être, alimentation marine, nutrition santé).
- une offre touristique qui s'inscrit plus largement dans le développement touristique du Golfe du Morbihan

Les clés de réussite du projet :

- une appropriation du lieu par les acteurs locaux de la filière (ostréiculteurs, restaurateurs, guides environnement...)
- des actions communes au sein de l'équipement avec les différents partenaires : CRC, PNR, IFREMER, UBS, ...
- les prestations proposées par l'équipement ne viendront pas faire concurrence aux opérateurs privés.
- un équilibre financier recherché.
- le renouvellement de l'intérêt de visite assuré à travers l'exposition permanente et l'espace d'exposition temporaire
- un équipement exemplaire sur le plan environnemental et accessibilité
- l'innovation, la recherche au cœur du projet : accueil de chercheurs, d'universitaires, de start up, ...

La mise en œuvre de la scénographie traduit le projet scientifique et culturel d'ostréapolis en outils de médiation concrets et a pour objectif de :

- donner clés de compréhension de la thématique abordée au public
- offrir au visiteur l'occasion de « vivre une expérience », être « acteur » de sa visite, lui faire découvrir un patrimoine vivant.
- créer un lieu propice à la sensibilisation, l'information et le débat
- déclencher l'émerveillement face au vivant et à l'œuvre de la main de l'Homme, en faisant appel aux 5 sens du visiteur
- donner envie aux visiteurs d'en savoir plus sur l'ostréiculture, sur l'huître, sur le territoire et surtout d'aller à la rencontre des conchyliculteurs sur le terrain.

Sur ce point la mise en œuvre de la scénographie a un rôle clé.

La construction de l'espace scénique d'ostréapolis est donc un des outils principaux pour valoriser la conchyliculture du territoire, son histoire, ses hommes et femmes, le patrimoine et savoir-faire associés...

3 - Présentation resumée du projet

A la suite des études menées, l'opération entre aujourd'hui dans sa phase de préparation de la consultation des entreprises pour la mise en œuvre du centre d'interprétation OSTREAPOLIS sur la commune de Le Tour du Parc.

L'équipement est dédié à la découverte et la compréhension de l'huître et plus largement des produits de la mer caractérisant le golfe du Morbihan, selon le concept d'un centre d'interprétation.

Le projet comprend la construction de l'équipement, la scénographie/muséographie de l'exposition permanente et l'aménagement de ses abords.

La présente demande d'aide ne concerne que la partie scénographie de l'exposition permanente.

Cet équipement présente les caractéristiques suivantes :

- un hall d'accueil des publics et de services (information, billetterie, boutique, sanitaires) assurant la distribution de l'ensemble des fonctions
- un parcours de visite intégrant un espace d'exposition permanente, un espace d'exposition temporaire et événementiel
- un espace pédagogique permettant l'accueil de groupes (scolaires, entreprises, ...)

- une cuisine pour l'organisation d'ateliers
- un espace de rencontres et réunions
- un espace pour les professionnels (ostréiculteurs, bureaux d'études, ...)

Les bâtiments font environ 980 m²

Le projet se veut immersif pour le visiteur dès son arrivée de par le traitement des abords et l'architecture du bâtiment rappelant un chantier ostréicole. Le bâtiment sera de haute performance environnementale.

Cet équipement sera labellisé « tourisme handicap ».

Le concept de la scénographie :

- Proposer une lecture du paysage sensible, émouvante, immersive, de l'échelle microscopique au grand territoire, balancé au rythme des marées et des saisons.
- La scénographie explore les sous-sols, la terre, les vases et le ciel.
- Mobilier et matériaux s'inspirant des trames et motifs de l'ostréiculture
- Mettre les sens du visiteur en éveil : voir/observer, sentir, toucher, écouter, goûter

Billet et support numérique en main, le visiteur est invité à entrer dans l'espace de l'exposition permanente pour y découvrir la richesse d'un territoire façonné par l'homme et ses activités. Un sas introductif permet au visiteur de préparer son parcours scénographique. Le compagnon de visite numérique propose une approche ludo-éducative au travers des pôles du parcours d'exposition.

Le parcours de l'exposition permanente se divise en 5 pôles :

- 1- Le territoire : enchantement d'un paysage d'exception > espace immersif
- 2 - Le vivant : émerveillement face aux mécanismes de la vie > le laboratoire
- 3 - Les hommes et les femmes : admiration d'un métier en phase avec les cycles naturels > les villages, histoires d'ostréiculteurs
- 4- Les mille et une vies de l'huître : transformation et valorisation d'un produit issu du merroir > la fabrique, la cuisine, la galerie
- 5- Fin de parcours : le visiteur sera invité dans un moule de coquille d'huître géante pour vivre l'expérience d'une huître.

4 - Localisation

Localisation géographique :

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Pays, Départemental, Régional

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Nombre de visiteurs

Nombre d'ateliers mis en place

Nombre d'actions mises en place avec les partenaires

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Début du projet	01/05/2021	
Fin du projet	31/07/2022	

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Le centre d'interprétation sera localisé sur la commune du Tour-du-Parc. Il reste néanmoins un équipement structurant pour l'ensemble de la destination touristique Bretagne Sud Golfe du Morbihan et valorise par la scénographie l'ostréiculture du Mor Braz (Golfe + baie de Quiberon).

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Le projet s'intègre dans la fiche action 4 - Valorisation des produits, savoir-faire et patrimoine mais répond à plusieurs objectifs de la stratégie :

- * Favoriser le dialogue entre professionnels, collectivités et usagers de la bande côtière
- * Accompagner les acteurs locaux pour une meilleure prise en compte des risques liés à la dégradation de la qualité des milieux de production
- * Sensibiliser les usagers à la préservation de la qualité des ressources
- * Améliorer la connaissance et développer l'attractivité des métiers
- * Augmenter la visibilité et la notoriété des activités et des produits du territoire
- * Augmenter la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture et contribuer à la diversification des sources de revenus des professionnels

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?

L'innovation se situe à trois échelles :

- un équipement in-door valorisant l'ostréiculture de cette envergure n'existe pas ailleurs en Bretagne.
- Ostreapolis n'est pas un simple musée, c'est un centre d'interprétation, c'est-à-dire un outil de développement du territoire et de référence identitaire, un lieu culturel.
- la conception du bâtiment est innovante : béton coquillers, récupération de matériaux, optimisation de la consommation énergétique...
- la scénographie s'appuie sur des techniques innovantes (tablettes interactives, paysages immersifs...)

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

L'agglomération, les communes ostréicoles, l'office de tourisme, les ostréiculteurs, et plus largement les professionnels du tourisme vont avoir des retombées. L'intérêt du projet est donc bien collectif.

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

* Un comité scientifique a participé à l'élaboration du contenu culturel et scientifique d'Ostreapolis, à raison de 3 réunions de fin 2019 à fin 2020. Sont membres notamment de ce comité scientifique : le CRC Bretagne Sud, deux

ostréiculteurs du golfe à titre personnel, IFREMER, le lycée professionnel maritime et aquacole d'Etel, Cochet Environnement, l'observatoire du Plancon.

* Partenariat sur la valorisation des co-produits notamment à travers le projet interreg « béton à base de coquilles d'huître »

* Mise en place d'une application en complément de la visite de l'expo pour renvoyer chez les ostréiculteurs pour déguster, visiter les chantiers, acheter des huîtres

* Mise à disposition des pros d'un local équipe + salle de réunion dans Ostréapolis

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

L'équipement sera réalisé avec l'utilisation de matériaux biosourcés, ainsi, l'enveloppe du bâtiment minimise la contribution du bâtiment aux émissions de gaz à effet de serre. Le bâtiment est en ossature bois, l'isolation est en laine de bois et bardage bois (châtaignier breton), et laine de bois pour les planchers haut. Les menuiseries sont en bois. Les peintures utilisées sont à base d'algues (proposé en tranche optionnelle). Les sols seront en béton ciré très résistants à l'usure ou en linoleum, avec 40 % de matières provenant de ressources naturelles et 59% de matières recyclées.

L'aménagement paysager autour de l'équipement sera réalisée avec la flore locale. A l'ouest du site un "jardins des mers" sera développé : lieu d'agrément et d'animation, de sensibilisation sur l'environnement. Les espèces plantées dans ce jardin feront un rappel de l'atmosphère du littoral proche.

Dans le cadre d'un projet européen avec l'université de Caen, l'utilisation de béton coquillé sur 985 m² pour des aménagements extérieurs sera expérimental. Les huîtres incorporées dans ce béton coquillé seront d'origine locale.

La gestion des eaux de ruissellement est donc optimisée de la manière suivante :

- les eaux de toitures sont récupérées et collectées dans une cuve de stockage pour être réemployées pour l'arrosage des espaces extérieurs.

- les eaux s'écoulant sur la parcelle sont absorbées par l'intermédiaire des surfaces perméables : cheminements extérieurs en stabilisé, pavés drainants en béton d'huîtres.

En phase chantier et préparation de chantier, toutes les dispositions seront prises afin de limiter l'impact environnemental (consommations d'énergie, rejet de déchets, pollution de l'air, du sol, de l'eau...), les nuisances (visuelles, olfactives, sonores) et les risques du chantier pour les riverains.

La préfabrication avec le système de murs ossature bois permet de limiter le temps d'intervention sur chantier ainsi que les nuisances associés. De plus, la fabrication en atelier permet une gestion optimisée des déchets.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

Les comptes d'exploitation prévisionnels prévoient un équilibre financier au démarrage puis un bénéfice en phase de développement.

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

A travers la Maison de l'huître l'objectif est de renvoyer les visiteurs chez les ostréiculteurs qui proposent de la vente, dégustation ou encore des visites de chantier. L'objectif est donc bien de maintenir les emplois ostréicoles du territoire.

Par ailleurs, le fonctionnement de l'équipement nécessitera la création de X emplois

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

Les outils de communication utilisés seront : la presse, un site internet, les réseaux sociaux, des réunions de présentation du projet (tout n'est pas défini à ce jour).

OSTREAPOLIS aura plusieurs vocations :

- Une offre touristique
- un outil économique de valorisation de la filière ostréicole
- un lieu d'interprétation qui rentre dans notre démarche pays d'art et d'histoire
- un lieu de recherche et d'innovation/ un lieu de sensibilisation à l'environnement : fil rouge de l'expo permanent « l'huître marqueur de l'environnement ».

Le bâtiment est aussi important à travers son modèle de construction de haute qualité environnementale.

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA : Oui

Assujettissement à la TVA : Oui

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Agencement décors et manip maquette	112 840.00	52.52
Productions audiovisuelles	63 850.00	29.72
Création et fabrication graphique	38 175.00	17.77
Total	214 865.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	85 946.00	40.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	85 946.00	40.00
Autofinancement public	42 973.00	20.00
Total	214 865.00	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 25/03/2021

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE SOUS RESERVES

Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 25 678.95 EUR

Fond mobilisé Region : 25 678.95 EUR

Explication / Commentaires :

Présentation par Muriel HASCOET, directrice du tourisme à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Les échanges avec les membres de la commission permettent d'apporter des compléments d'information :

Le comité scientifique doit perdurer et doit être un partenaire dans l'animation du lieu (les professionnels et plus largement : l'IFREMER, l'UBS...). C'est assez ouvert, on prévoit des réunions à venir avec les professionnels. Nous n'organiserons pas nous même de vente et de dégustation mais si les professionnels le souhaitent, ils pourront tout à fait proposer ce service sur le parvis de l'équipement par exemple.

Philippe LE GAL, président du CRC Bretagne Sud, précise que l'idée est très bonne mais qu'à ce jour Le CRC a suspendu le partenariat avec GMVA sur ce projet car des remarques n'ont pas été prises en compte (sur le fait notamment qu'il paraît inadapté de lancer la polémique sur la triploïde au sein de cet équipement). Une réunion a lieu le 1er avril avec GMVA et devrait permettre d'éclaircir la situation.

Anne GALLO, Vice-présidente de la Région, précise les conditions qui sont émises sur ce projet depuis le début :

- Que soient pris en compte les enjeux sur la qualité des eaux littorales et l'attractivité touristique.
- Que le bâtiment soit en connexion complète avec des modalités de déplacement doux
- Que l'équipement redirige vers les chantiers ostréicoles

Ces trois conditions semblent remplies.

Le projet est déjà financé par ailleurs par des crédits régionaux sur la construction du bâtiment, il n'est donc pas considéré comme prioritaire pour la Région.

Les membres de la CML s'accordent à dire que c'est un bon projet qui s'inscrit dans une dynamique et une stratégie territoriale intéressante mais estiment que la consolidation du partenariat avec le CRC est absolument nécessaire.

7 critères sur 8 atteints (critère implication des professionnels partiellement atteint)

Un avis favorable est soumis au vote – Résultat : 11 abstentions, 1 avis favorable

Il est ainsi proposé un avis favorable avec réserves. Avis confirmé à l'unanimité.

Le projet arrivant dernier en classement de priorisation, la proposition suivante est validée à l'unanimité : attribuer a minima les 25 678,95 restant au projet Ostreapolis et lui attribuer les éventuels reliquats à venir dans la limite des 85 946 demandés.

Réserves à lever :

Le partenariat avec le CRC doit être confirmé.